

Les personnages de l'histoire de la Bête du Gévaudan



Personnages de l'histoire de la Bête du Gévaudan

Certaines personnes qui gravitent autour de l'affaire de la Bête du Gévaudan ont prétendu que je n'avais pas d'humour, que je prenais les choses bien trop au sérieux, voire que la justesse de l'apparence et de la vêtue d'autrefois n'avait aucune importance.

Comment ferait-on pour diversifier de nos jours les métiers d'autrefois entre eux s'il n'existait pas ces différences visuelles, ces spécificités d'apparence, pour tenter d'explorer, de comprendre et de dater certaines grandes œuvres et tableaux de maîtres si on ne maîtrisait pas ce savoir ? On sait déjà que tout un pan important de notre culture et l'accès à certains cercles est d'emblée interdit à ce type d'individus culturellement sous-évolus et qui se voient déjà sur la plus haute marche du temple alors qu'ils ne sont même pas rendus sur la première et ne le seront probablement jamais dans ces conditions.

Triste constat d'un évident manque d'intelligence. Et je n'ajouterais pas, parce que je ne suis pas de ceux qui tirent sur l'ambulance, le détail de la flagrance et de l'impact considérable de la vêtue sur la vie humaine à ces époques reculées, dont la connaissance est impérative pour pouvoir en juger, et dont on est informé comme il se doit lorsqu'on s'est quand même donné la peine d'étudier sérieusement quelques années ce thème capital pour notre Histoire.

Je viens d'achever de fournir il y a peu de temps un travail d'aide auprès d'une célèbre institution française que j'accompagne dans la recherche depuis plusieurs années, et qui œuvre conjointement avec le CNRS dont le très haut niveau n'est je crois plus à prouver. Avec quelques uns de ces rares spécialistes, notre petite communauté est parvenue à identifier et détailler point par point - grâce à cette science de la vêtue et de l'uniformologie - une prestigieuse série de grands tableaux (huiles sur toiles) d'ultime valeur car datant du XVIII^e siècle, puisque depuis toujours malgré tous les experts ultra-diplômés du pays qui s'y étaient penchés, personne n'avait jusqu'à ce jour eu le niveau nécessaire pour le faire.

Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de l'utilité de maîtriser convenablement cette science de la vêtue qui échappe aux prétendus spécialistes du monde de la Bête qui, une fois sortis de leurs petites écoles, ne voient rien de plus au bout de leur nez tant leur inculture est volumineuse et leur avis dénué de toute logique et de la moindre forme de discernement à ce niveau.

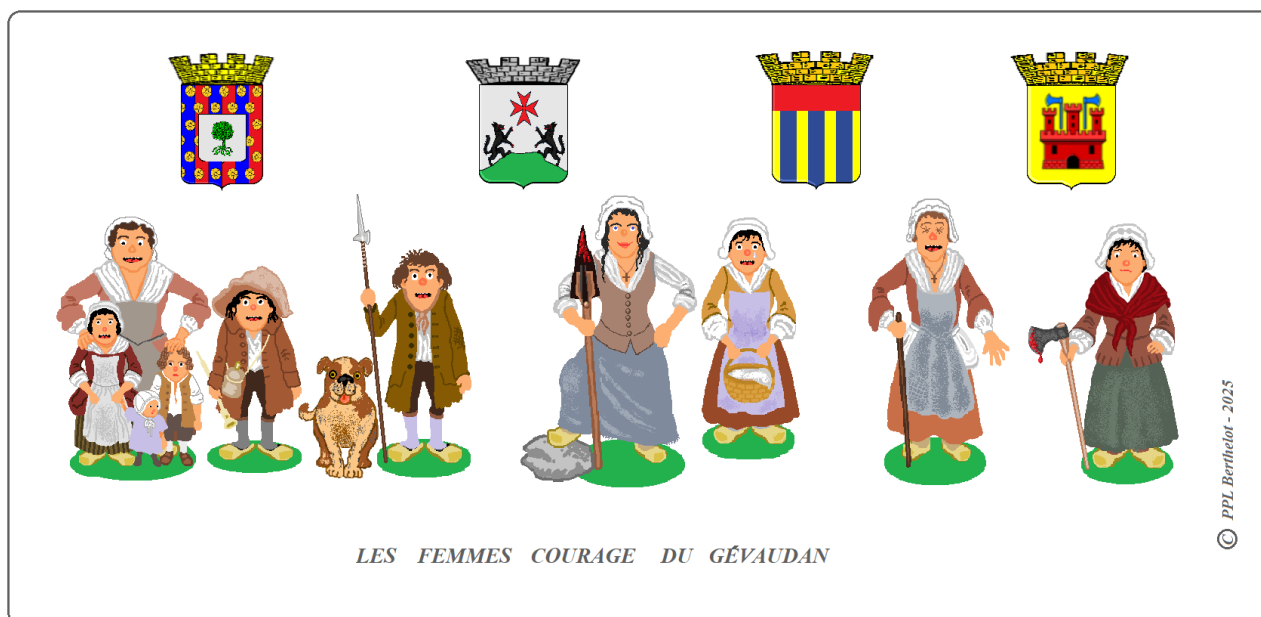
Car il faut aussi se donner les moyens de réfléchir si on s'en montre capable. Il y aurait beaucoup à dire sur la pauvreté de matière grise présente chez ce genre d'individus, mais il suffira seulement d'assimiler que leur avis ne vaut RIEN, quel qu'il soit, et cela suffira à les replacer là où ils se trouvent réellement, c'est à dire bien bas sur l'échelle de la richesse de la pensée humaine.

Pour vous prouver présentement que j'ai bien effectivement de l'humour, ne serait-ce que pour avoir réalisé de la BD historico-humoristique pour l'étranger durant plusieurs années (entre autre), je vous propose de visualiser sur ce PDF la figuration des principaux acteurs de l'affaire de la Bête, qui sont ici représentés d'une manière un peu humoristique, façon cartoon.

Sans faire appel aux légendes accolées à ces illustrations, vous devriez facilement vous montrer capables d'attribuer une juste identité ou un titre de fonction aux personnages ici figurés, déterminant ainsi si vous êtes un peu informé et captivé, beaucoup, passionnément, à la folie ou très peu par cette histoire de la Bête du Gévaudan.

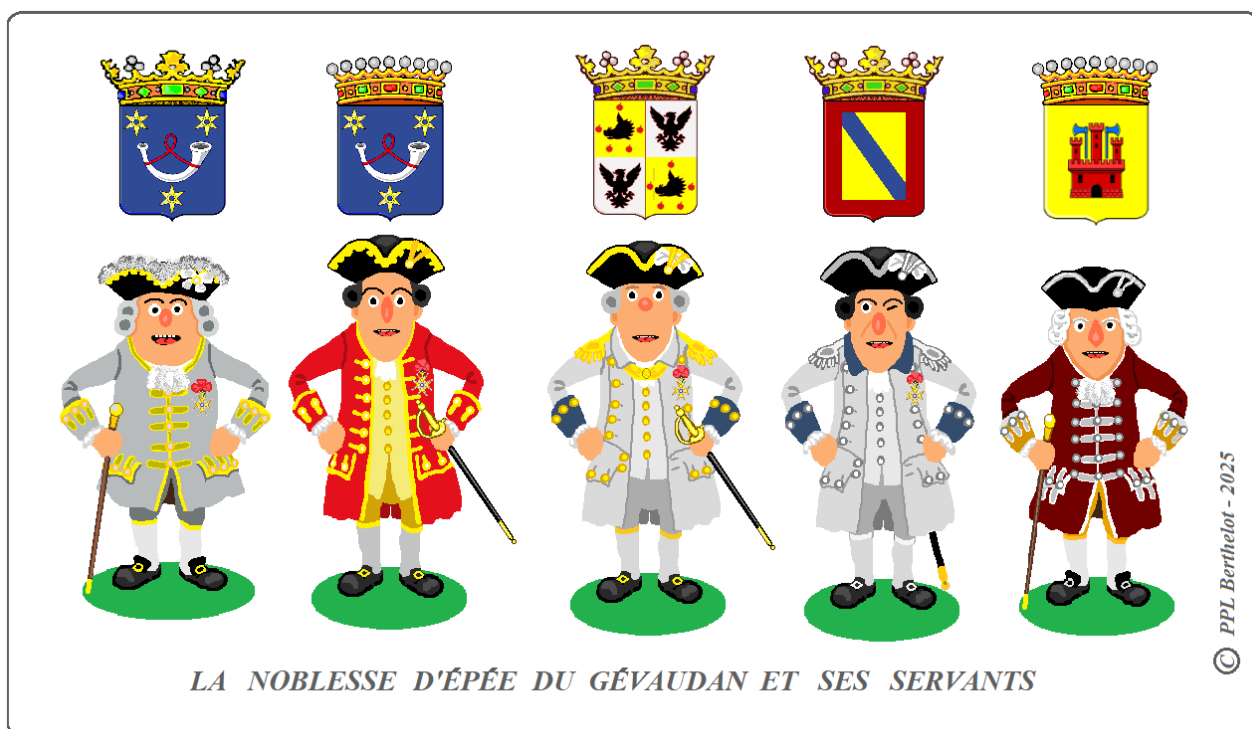
Quelques blasons sont davantage contemporains mais ont pour but de vous faciliter la localisation et l'identification de ces personnages suivant les communes ou les cantons les plus proches de leur domiciliation, en Lozère ou en Haute-Loire, ou près des lieux et des faits qui ont forgé leurs légendes.





De gauche à droite :

- Jeanne Jouve (née Chastang) avec Marie (9 ans), Jean-Pierre (6 ans), Jean (14 mois), Pierre (14 ans) et François (16 ans) qui arrivèrent à la rescousse ce 14 mars 1765 avec leur chien mâtin ou dogue selon les sources.
- Ensuite, les sœurs Vallet : Marie-Jeanne et Thérèse avec son petit panier, qui se rendaient à la métairie de Broussoux ce dimanche 11 août 1765 lorsqu'elle furent attaquées par la Bête en franchissant un petit pont sur un ruisseau.
- Puis, la femme Merle qui resta aveugle de sa confrontation avec le monstre.
- Enfin, la "jeune fille de Civergols" qui fendit le groin de la bête avec sa hache. Cette grosse Bête griffue que Duhamel va rencontrer quelques jours plus tard au Bois de la Baume (le 22 décembre 1765) et qui n'était pas la Bête tuée par Jean Chastel à la Sogne d'Auvers le vendredi 19 juin 1767, car elle n'avait en aucun cas le groin fendu, aucune raie noire tout le long de l'échine et une queue bien trop courte qui ne se terminait pas avec une extrémité plus épaisse et courbée comme celle de la principale bête.



De gauche à droite :

- Le Marquis Pierre-Charles de Molette de Morangiès, ex-lieutenant-général en retraite forcée.
- Le Comte Jean-François-Charles de Molette de Morangiès, ex-maréchal de camp en retraite forcée.
- Le Marquis Jean-Henri de Moret de Peyre, seigneur de la Baume, le Versailles du Gévaudan, lieu que la Bête fréquenta à plusieurs reprises. Il était à l'époque colonel du régiment d'infanterie de la Sarre, une unité qui venait de faire la campagne du Portugal avec à sa tête le Prince de Beauvau et son secrétaire Linguet, futur avocat du comte de Morangiès à son procès en 1773. Ce régiment comme bien d'autres de l'expédition reçut les honneurs du roi d'Espagne à Madrid avant de regagner la France et d'être légué au Marquis de Peyre.
- Le Marquis François Hyacinthe de Las Cases, commandant de la milice d'Albi et commandeur du Burzet, haut fief catholique du Vivarais alors propriété des Comtes de Peyre de longue date et rattaché au diocèse de Mende. Ce sont les descendants de ce commandant de la milice d'Albi qui sont de nos jours et depuis le XIXe siècle les propriétaires du château de la Baume en Gévaudan.
- Le Comte d'Apchier, seigneur de Besques près de Charraix. Il était le père du jeune Marquis d'Apchier qui mena la dernière chasse contre la Bête le vendredi 19 juin 1767.



De gauche à droite :

- Jeanne Bastide, sœur carmélite de Notre-Dame du Mont Carmel associé à l'Ordre Royal de Saint-Lazare dont le ministre de Saint-Florentin avait la charge en ce temps. Elle fut tuée par la Bête le 4 mai 1767. De par son sacerdoce, elle prodiguait des soins aux pauvres et aux malades et forcément aux victimes blessées de la Bête.
- L'Abbesse de Lugeac qui n'était pas la mère abbesse de Sainte-Marie des Chazes, mais de l'Abbaye de Saint-Julien des Chazes sur l'autre rive de l'Allier. Celle de Sainte-Marie des Chazes n'existait plus à cette époque ou n'aurait jamais existé selon divers auteurs. La chapelle que l'on peut voir et qu'on nous montre bien souvent dans les documentaires pour illustrer ce lieu, aurait été construite bien plus tard. C'est loin de là, bien plus au nord, aux bois de Pommier (nom du seigneur du lieu "de Pommier") que François Antoine a vaincu son grand loup avec l'aide de son neveu Reinhard (francisé en Rainchard), un suisse allemand au service de Louis-Philippe le Gros, Duc d'Orléans.
- Un curé du Gévaudan en tenue de cérémonie ou des processions et des pèlerinages, comme ceux qui avaient lieu à Notre-Dame de Beaulieu ou d'Estours.
- L'abbé Béraud, régisseur du château de la Baume.
- Un vicaire de Mende.
- Monseigneur de Choiseul-Beaupré, Comte de Gévaudan (pas du) évêque janséniste de Mende, Cousin du premier ministre du roi, Étienne-François de Choiseul.
- Suisse de l'Hôpital de Monseigneur de Choiseul à Mende.
- Abbé mondain qui pouvait ainsi se présenter à la Cour, ou un curé en tenue de voyage - sans soutane - pour arpenter plus facilement les chemins du pays afin de visiter ses ouailles.
- L'abbé Dumont, curé de Paulhac. C'est à sa cure que servait Marie-Jeanne Vallet.
- Fournier, curé de la Besseyre-Saint-Mary.
- L'abbé Trocellier, curé d'Aumont Aubrac qui traqua aussi la Bête.
- Le capucin de Langogne (d'où le blason de la cité au dessus) que le capitaine Duhamel voulait comme confesseur de ses cavaliers.



De gauche à droite :

- Le Prince Charles-Just de Beauvau-Craon, commandant militaire en chef du Languedoc à partir de décembre 1765 à la suite du Duc de Fitz-James (dont du Gévaudan où il géra le devenir du petit Portefaix).
- Le lieutenant-général Comte Jean-Baptiste de Marin de Moncan, son second et ami avec qui il avait servit dans la garde du Duc de Lorraine. Il fut simple commandant de la province. Il géra militairement l'affaire de la Bête dont Duhamel et sa troupe.
- Le Comte d'Eu, Louis-Charles de Bourbon, fils du Duc du Maine et petit-fils du roi Louis XIV et de la Marquise de Montespan. Il était le gouverneur du Languedoc depuis 1755, suite à la mort de son frère le Prince de Dombes, Louis-Charles II de Bourbon, tué lors d'un duel à Fontainebleau.
- Jean-Charles de Berwick, Duc de Fitz-James, commandant en chef de la province du Languedoc (dont du Gévaudan) jusqu'à décembre 1764, où il fut placé sous prise de corps par le parlement de Toulouse puis cassé par le roi comme son frère l'aumônier royal Fitz-James, évêque de Soissons, exilé et mort à Paris en juin 1764.
- Le cardinal François-Joachim de Pierre de Bernis, cousin des Morangiès (les de Pierre de Bernis était de longue date l'une des familles unies aux Morangiès) et des Chastel, cassé par le roi en 1759, exilé à son abbaye de Vic près de Soissons, puis placé par le ministre Choiseul à l'archevêché d'Albi en 1764 pour succéder à son frère parti pour Cambrai. Durant l'affaire de la Bête, il séjourna tous les étés dans le château de sa sœur et de son beau-frère Narbonne Pellet à Salgas en Gévaudan, près de Mende. Il les avait antérieurement hébergés à Vic-sur-Aisne. Dépositaire d'une correspondance d'ordinaire très soutenue, elle nous fait encore étrangement défaut pour cette période passée en Gévaudan. En 1768, grâce à Choiseul, il sera nommé ambassadeur à Rome auprès de la cure Papale où il portera ordinairement le

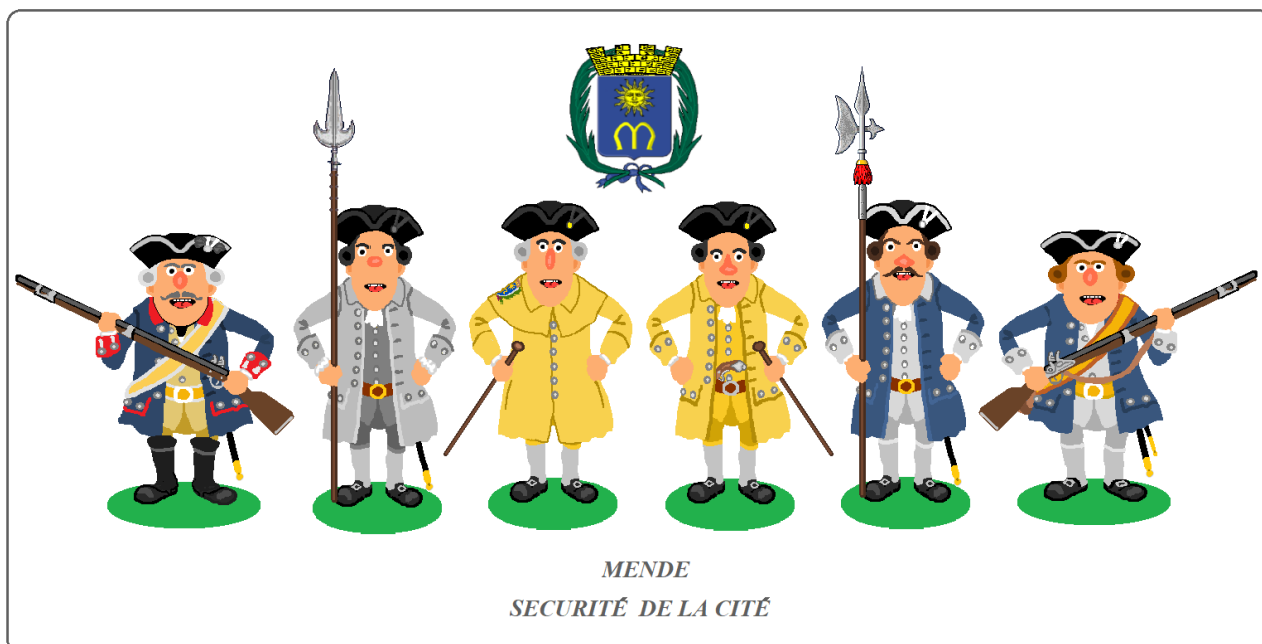
surnom de "roi de Rome". C'est à cette époque que le roi Louis XV commencera à connaître des déboires avec le Saint-Siège.

- Nicolas-Auguste de Malbec de Montjoc, Marquis de Briges du Gévaudan, veneur du roi et directeur du haras royal du Pin en Normandie où servit un temps d'Enneval père. Lorsque les d'Enneval étaient en mission en Gévaudan, il s'y trouva aussi pour régler sa succession familiale, de l'une des plus anciennes familles du Gévaudan. C'est lui qui averti les Vaumesle d'Enneval du projet du porte-arquebuse François Antoine de descendre en Gévaudan avec de bons tireurs dès le mois de mars 1765, et de faire ainsi capoter ce projet (voir Pourcher à ce sujet).
- Le puissant Prince Louis-François de Bourbon-Conti, maître du Gévaudan en tant que Duc de Mercœur et des fiefs de Saugues, le Malzieu, Verdezun, Esplantas, ainsi que Ardes et Blesle en Auvergne, sans oublier ceux gérés par l'Ordre de Malte en Gévaudan et en Auvergne dont il était le Grand Maître pour la France (Grand Prieur). Son nom ressort dans la désertion de ses gens du Malzieu qui firent échouer la battue dirigée contre la Bête par les troupes de ses ennemis de cousins les Condé, ce qui conduisit à leur renvoi du Gévaudan le 7 avril 1765.
- Jean-Baptiste Prunier, Marquis de Lemps, maréchal de camp, commandant pour le roi en Vivarais, à Tournon, dont le gouverneur était le Prince disgracié de Rohan-Soubise accompagné de sa troupe de volontaires parfois confondus avec les soldats de Duhamel Le gouverneur d'Eu y séjournait aussi lorsqu'il venait en Languedoc tous les ans pour les états-généraux de la province. Le marquis de Lemps fut concerné par les premières attaques de la Bête.
- Jean-Bruno de Frévol de La Coste, gouverneur de Pradelles puis de Langogne. Il servit au régiment de Condé. Il fit tout son possible pour être engagé à la tête des chasses à la Bête, mais cela ne lui fut point accordé (voir Serge Colin, le colonel des montagnes, bulletin de la Société Académique du Puy-En-Velay).



De gauche à droite :

- Valet consulaire trompette de la cité.
- Valet consulaire dépositaire des clefs des fontaines et des portes.
- Étienne Lafont (ou de Lafont), procureur fiscal de l'évêque de Mende (Mgr de Choiseul-Beaupré), Syndic du diocèse et subdélégué de la province de Gévaudan auprès de l'intendant du Languedoc (Mgr de Saint-Priest, père & fils).
- Le second consul de Mende et son greffier.



De gauche à droite :

- Garde (ex-archer) en service à pied de la maréchaussée royale provinciale du Gévaudan à Mende, placée sous le commandement du prévôt de la maréchaussée, le sieur François-Faure Deschabert Dulac (ancien lieutenant du régiment de Bourbon-Busset) qui occupait le poste de lieutenant de Prévôté pour la Maréchaussée Royale à Mende.
- Ouvrier de Mende (guet des cérémonies portant la pertuisane). Il précédait la marche des consuls de la cité.
- Valets de la ville de Mende (ancêtres de la police municipale). En 1768, à la venue du nouvel évêque, Mgr Jean Arnaud de Castellane, ils prirent sa livrée rouge à la place de la jaune qui était en fonction sous Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré. Leur service consistait à veiller à la sécurité de la ville et à régler les problèmes quotidiens présents dans la cité ainsi que les différents entre les résidents. Il leur était aussi ordonné de tirer à vue sur les chiens errants possiblement vecteurs du fléau rabique.
- Milice bourgeoise de Mende, sergent (portant la hallebarde) et milicien. Chaque corporation devait apporter un nombre de servants aux compagnies bourgeoises qui veillaient par le guet à la sécurité de la capitale du Gévaudan, mais plus particulièrement à faire des haies d'honneur lors des cérémonies et des défilés durant les parades et les fêtes. Les diverses corporations pouvaient apporter des nuances dans la vêtue du service ou effectuer leur fonction en habits civils du quotidien tout en portant les armes.



De gauche à droite :

- Le maréchal de camp Jean-Baptiste Prunier, Marquis de Lemps, commandant des troupes en Vivarais, en poste à Tournon.
- Paul Joseph Sabatier sieur de La Chadenède, syndic du Vivarais de 1763 à 1770, commissaire principal aux états à Mende en 1769 (ET NON Jacques Sabatier de La Chadenède comme le dit un ouvrage de blasons sur l'affaire de la Bête, car étant décédé en 1741 il ne pouvait servir en 1764 et parce qu'il ne fut jamais syndic du Vivarais mais notaire royal et juge et bailli de Lagorce). C'est Paul Joseph Sabatier qui fit part des premières attaques et victimes de la Bête en Vivarais dès le printemps de 1764.
- Le fils de Paul Joseph : Paul-Charles-Jean-Baptiste de La Chadenède, avocat au parlement et bailli de Lagorce, syndic du Vivarais de 1771 à 1789.
- Le curé Joseph Lascombes de Bourg-Saint-Andéol, qui logeait les officiers de Clermont-Prince avant qu'ils passent ensuite à Pradelles et Langogne.
- Un officier des dragons (partie de cavalerie de ce régiment mixte de troupes légères) de la Légion de Clermont-Prince et étendard qui n'était en principe plus attribué depuis 1763.
- Le Maréchal de France Prince Charles de Rohan-Soubise, disgracié par le roi suite à la défaite de Rossbach et exilé en sa cité de Tournon en Vivarais.
- Un officier des dragons des Volontaires de Soubise, corps particulier de ce Prince de Rohan-Soubise stationné à Tournon et leur étendard.
- Officier des dragons de la Légion du Haynault stationnée à Tournon et ensuite au Puy-En-Velay avant de passer à Langogne (quelques compagnies de dragons) et étendard.

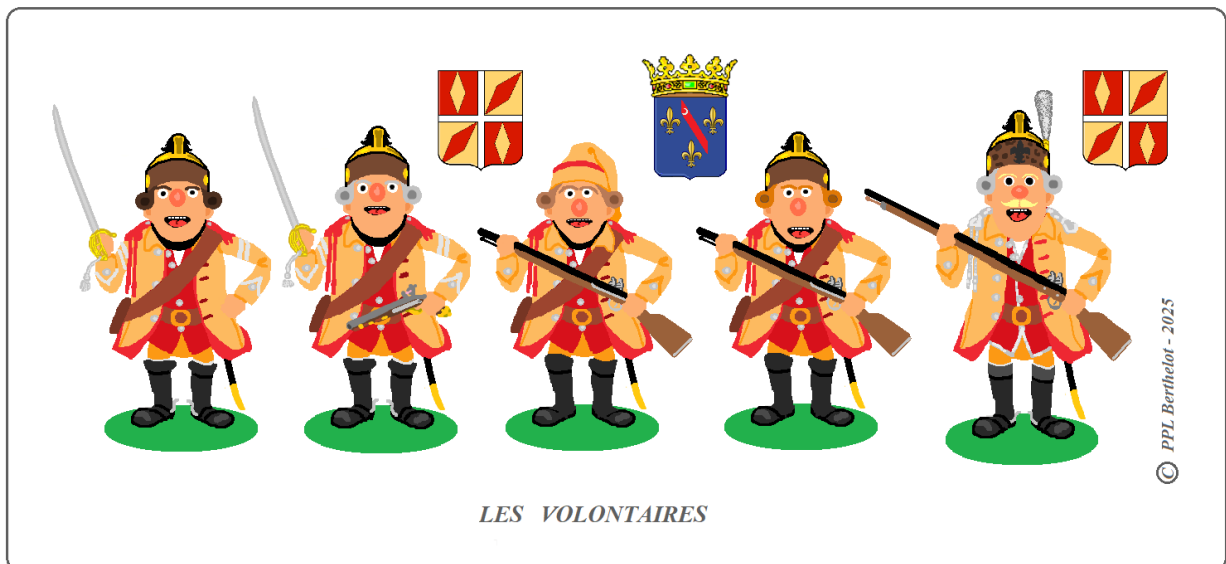
- Officier des dragons de la Légion de Flandres casernée aux portes du Vivarais, à Vienne en Dauphiné et à Carcassonne par la suite, ainsi que leur étendard.
- Officier de la Légion Royale stationnée à Annonay en Vivarais et étendard, en principe plus attribué depuis l'ordonnance de 1763. Ces troupes des légions avaient été dirigées vers le Vivarais dès 1763 dans un but de maintien de l'ordre dans cette région vide de garnisons et parce qu'on ne savait plus comment les employer à la fin de la Guerre de Sept Ans sur la frontière nord du pays où elles se trouvaient. Ces six Légions (ou Volontaires) appartenaient nullement à l'armée royale et régulière, mais relevaient uniquement de leurs colonels propriétaires. Elles ne servaient associées à l'armée du roi qu'en temps de guerre.
- Puis, la petite bergère Jeanne Boulet des Hubacs (Saint-Étienne de Lugdarès) qui demeure encore à cette heure la première victime officielle de la Bête même s'il y en eut bien d'autres avant elle : au moins neuf selon Paul Joseph Sabatier de La Chadenède, syndic du Vivarais.



De gauche à droite :

- Milice Bourgeoise de Montpellier (hommes célibataires).
- Milice Bourgeoise de Montpellier (hommes mariés), sergent. Elle servait principalement à la protection de la cité, conjuguée aux autres forces régimentaires présentes sur place (troupes de passage en garnison).
- Jean-Emmanuel de Guignard de Saint-Priest, Intendant du Languedoc en poste à Montpellier.
- Son fils, Marie-Joseph-Emmanuel de Guignard de Saint-Priest. Il fut Intendant du Languedoc de 1764 à 1786. Son père lui avait confié les rênes de l'intendance, dont la gestion de l'affaire de la Bête du Gévaudan, dès 1764. A Montpellier, il marcha dans les pas de son père mais ne fut jamais reconnu par la population de valeur égale à ce dernier.

- Le Prince Charles-Just de Beauvau-Craon, commandant militaire en chef du Languedoc à partir de décembre 1765 à la suite du Duc de Fitz-James (dont du Gévaudan où il géra le devenir du petit Portefaix).
- Le lieutenant-général Comte Jean-Baptiste de Marin de Moncan, son second et ami avec qui il avait servit dans la garde du Duc de Lorraine et de Bar, Stanislas Leszczynski. Il fut simple commandant de la province du Languedoc jusqu'à sa mort en 1779. Il géra militairement l'affaire de la Bête, dont Duhamel et sa troupe.
- Le Comte d'Eu, Louis-Charles de Bourbon, fils du Duc du Maine et petit-fils du roi Louis XIV et de la Marquise de Montespan. Il était le gouverneur du Languedoc depuis 1755, suite à la mort de son frère le Prince de Dombes, Louis-Charles II de Bourbon, tué lors d'un duel à Fontainebleau.
- Jean-Charles de Berwick, Duc de Fitz-James, commandant en chef de la province du Languedoc (dont du Gévaudan) jusqu'à décembre 1764, où il fut placé sous prise de corps par le parlement de Toulouse puis cassé par le roi comme son frère l'aumônier royal François de Fitz-James, évêque de Soissons, exilé en son évêché et mort à Paris en juin 1764.
- Garde-du-corps du Comte d'Eu en Languedoc. L'entretien de cette compagnie coûtait fort cher à la province du Languedoc si l'on en croit diverses archives.
- Fantassin de la Milice du Languedoc. On y trouvait aussi des compagnies de grenadiers dont certaines furent envoyées à Minorque. Comme pour celle du Gévaudan, ces corps acquis par le tirage au sort dans la population masculine furent grandement employés durant la Guerre de Sept Ans, qui fut très meurtrière pour leur personne.



De gauche à droite :

- Les cavaliers des Volontaires de la Légion de Clermont-Prince. Ils servirent en Gévaudan de novembre 1764 à avril 1765. Les deux premiers sont les deux fourriers (grades sur les manches) qui avaient poursuivi près d'une demie heure la Bête, sabres au clair, après avoir déchargés en sa direction leurs quatre pistolets modèles 1733-34 . Ils l'ont décrite comme un grand chien de parc de couleur rousse avec une raie noire courant tout le long l'échine et une longue queue qu'elle retapait dans sa course (redressée en l'air). Cette description, toute à fait conforme à bien d'autres de ce temps, confirme que la Bête tuée par Jean Chastel le vendredi 19 juin 1767 n'était pas cette première Bête du Gévaudan en raison de ces manquements constatés lors de son autopsie au château de Besques.
- Ensuite, on a deux dragons en service à pied (dont un avec le bonnet de police au lieu du casque de similor à cimier à boucle) chaussants les guêtres au lieu des bottes, armés de leurs sabre de hussards et de leur carabine à canon rayé modèle Charleville 1760, dérivé du modèle 1733-34.
- Puis, enfin, le capitaine aide-major Jean-Baptiste-Louis-François Boulanger, sieur Duhamel, officier d'état-major sans commandement de compagnies, parachuté à la tête de la compagnie d'élite engagée à la traque de la Bête en Gévaudan. Il est armé de son fusil d'ordonnance à âme lisse et réglementaire des officiers du régiment qu'il chargeait de trois balles selon ses dires, et de son sabre de hussard à coquille fabriqué à la manufacture germanique de Sohlingen, dont il casa la lame sur le dos d'un paysan récalcitrant et déserteur de la battue du 7 février 1765, qui se moquait de ses ordres.



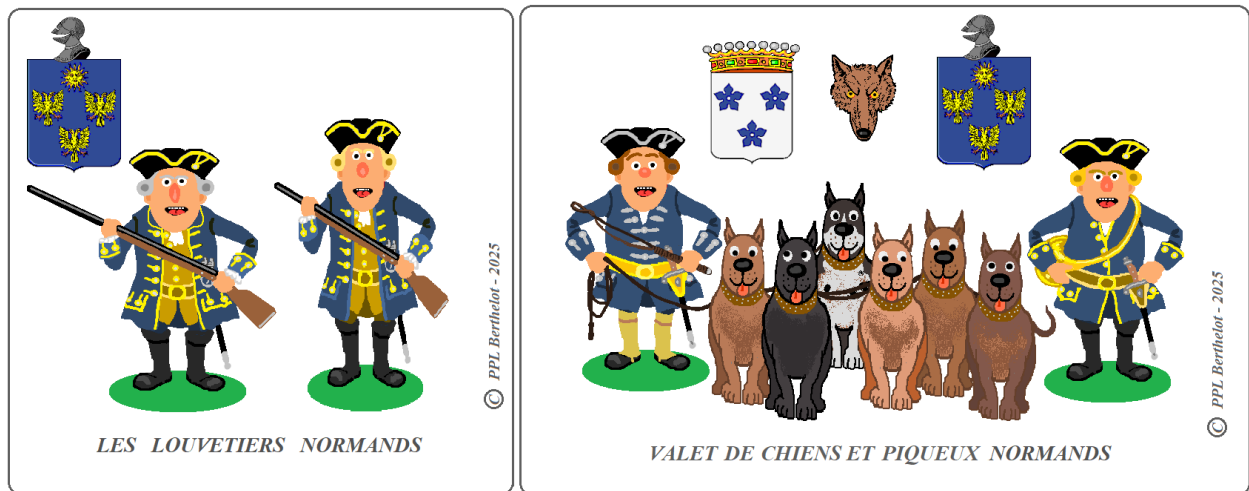
Les chasseurs du Gévaudan. De gauche à droite :

- Tout d'abord, les chasseurs de Marvejols à la Baume le 8 octobre 1764, et principalement les quatre dont les tirs ont porté sur la Bête jusqu'à la rendre boiteuse mais guère davantage (c'était toujours le même problème, les pattes recevaient les tirs mais rien sur le corps, du moins les balles n'y pénétraient pas par le travers?).
- Ensuite, le valet de ville du Malzieu qui la tira ce froid matin du 7 février.
- suivi des quatre paysans qui la croisèrent, dont un qui lui adressa un tir à balle forcée (très probablement à la carabine) sans résultat.
- Puis, Jean Durand, le vicaire de Prunières qui se mouilla "Truyèrement parlant" à la poursuite de la Bête.
- Enfin, le sieur Laurent du Verny de la Védrines, gentilhomme verrier de la Margeride (dont à Chamblard).
- et son aide qui sera tourmenté par la Bête selon une version, et qui apporta le fusil à son maître permettant ainsi de la toucher à la patte arrière gauche et de la rendre boiteuse (toujours les pattes comme primairement touchées pour la bête du Bois Noir tuée par Reinhard, garde-chasse du Duc d'Orléans [Louis-Philippe le Gros] et neveu de François Antoine, qui cette fois, ce jeudi 29 août 1765, lui colla un tir fatal par le popotin).



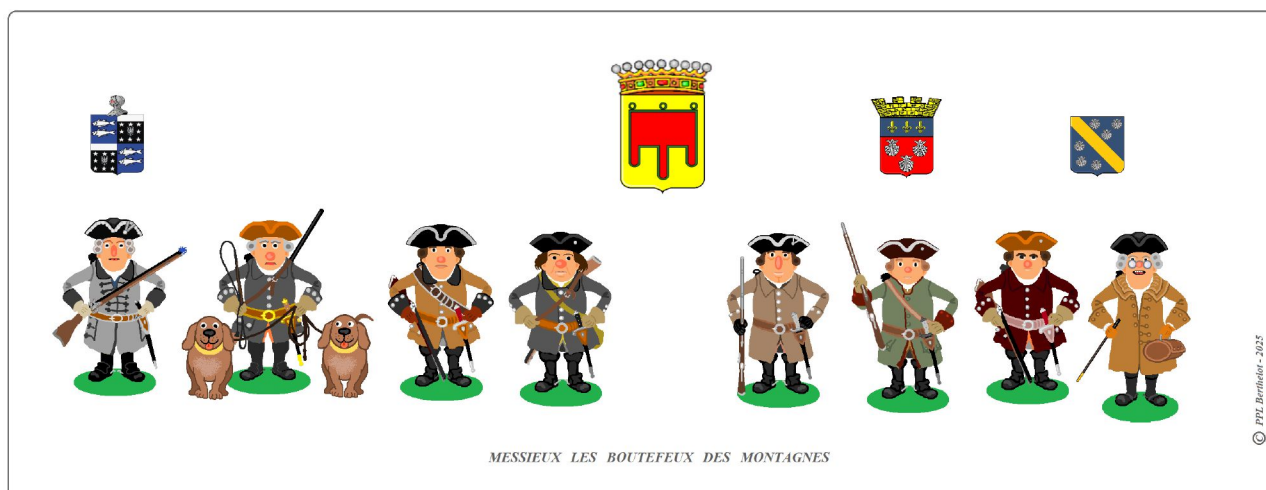
Les chasseurs du Gévaudan. De gauche à droite :

- Le brigadier garde du Malzieu (Maison de Conti donc) qui tira la bête le 13 mars 1765, sans résultat. Entre temps, il y avait eu sur cette paroisse l'affaire des désertions de la battue du 7 février et les sanctions qui avaient finalement conduit à l'emprisonnement à Mende de plusieurs notables de la cité sur ordre du roi (Aucunement du Prince, évidemment).
- Le 28 mars 1765, c'est un commis de la Ferme Générale (Douane Royale dont une brigade était installée sur le secteur du Malzieu) qui la tire à son tour, mais de trop loin. Ces gabelous ne possédaient que des fusils à âme lisse à la portée et la précision assez limitées.
- Le 1er mai suivant, c'est au tour des trois frères Marlet de Limbertès, habitant la Chaumette près de St-Alban, de la prendre en chasse et de la tirer par deux fois. L'animal est gravement blessé, affaibli, il a du mal à s'enfuir et pisse le sang du cou comme un cheval égorgé - précisa un paysan qui avait croisé sa fuite. Sans soins, en fuite dans la neige, cette bête allait nécessairement mourir.
- Le 6 mai, une nouvelle bête (on sait qu'il y en avait plusieurs identiques grâce aux archives) est prise en chasse avec le concours de l'équipage des d'Enneval, dont des grands danois qui la mordent au fesses selon les témoins. Un paysan la tire à vingt pas. Elle est touchée, elle tombe, se relève et repart presque aussitôt. Un autre paysan la manque par deux fois à quatre pas !
- Elle est à nouveau tirée à quinze pas par un des frères de La Fayette venus d'Auvergne avec les d'Enneval, mais elle parviendra à s'enfuir malgré les dogues qui l'avaient aussi bien tourmentée. Il faut croire que le Gévaudan avait réuni en son sein à l'époque les plus mauvais tireurs du monde !! HUMOUR ! Le 20 mai, Monsieur Hunal d'Orfeuille d'Albaret Sainte-Marie n'est pas plus chanceux. Le même jour, les sieurs Philibert et Grèzes (dit le marquis) la tire à leur tour près de Saugues sans parvenir à la terrasser. Le 22 et le 23 mai 1765, non loin du Malzieu, se déroule une nouvelle chasse.
- La Bête est percutée par balle et se fait à nouveau rejoindre par les chiens des d'Enneval, mais elle parvient quand même à s'enfuir. Le 23 elle encaisse le lingot envoyé à quinze pas par un chasseur et qui la percute au corps. Au corps ça ne rentrait jamais ! C'est peut-être pour cela que le garde-chasse Reinhard tira l'une d'entre elles par le popotin au Bois Noir ce 29 août 1765, et la tua. La consigne devait être passée chez les chasseurs du roi.



De gauche à droite :

- Jean-Charles-Marc-Antoine de Vaumesle d'Enneval, louvetier provincial d'Alençon de l'élection d'Argentan.
- Son fils Jean-François, second de leur équipage, qui était capitaine au régiment de Recrues stationné à Alençon en 1765.
- Valet de limier du Comte de Montesson, le louvetier du Maine, dont la veuve deviendra ensuite la comtesse illégitime d'Orléans car le roi ne reconnaîtra jamais cette union.
- Valet de chiens à cheval - dit piqueux ou piqueur - de l'équipage des d'Enneval avec les six dogues danois.



Les chasseurs d'Auvergne. De gauche à droite :

- Le chevalier de Montluc (avec son blason), frère du subdélégué de l'Intendant d'Auvergne en poste à Saint-Flour.
- Puis les trois membres de son équipage, dont le valet de chiens avec les limiers, qui étaient venus compléter l'équipage des d'Enneval lorsqu'ils chassaient sur l'Auvergne.
- Ensuite, les trois frères de La Fayette, tireurs réputés - dont au moins un tira et toucha la Bête.
- Accompagné du médecin de leur formation, et qui étaient également venus seconder les d'Enneval. Au dessus, nous avons le blason de la ville d'Aurillac en Auvergne suivi de celui du sieur Auriac (Lauriac, Oriac) qui est censé les avoir envoyés. Suivant les courriers, cela change et on ne sait trop véritablement s'ils venaient de la ville d'Aurillac en Auvergne ou si c'est un noble personnage de cette ville auvergnate, voire portant ce nom (sous différents orthographes), qui les a envoyé rejoindre les normands d'Enneval dans leur traque à la Bête.

Cela n'est pas véritablement éclairci. Pourtant certains bestieux prétendent avec une certaine arrogance que les historiens dotés de licence d'Histoire (les vrais et seuls historiens selon eux) ont fait le travail ? Visiblement ce n'est pas la cas, tout au moins pour ce qui relève du cynégétique et du domaine martial dans cette affaire, où malgré leurs attestations, ils brillent par leur absence !

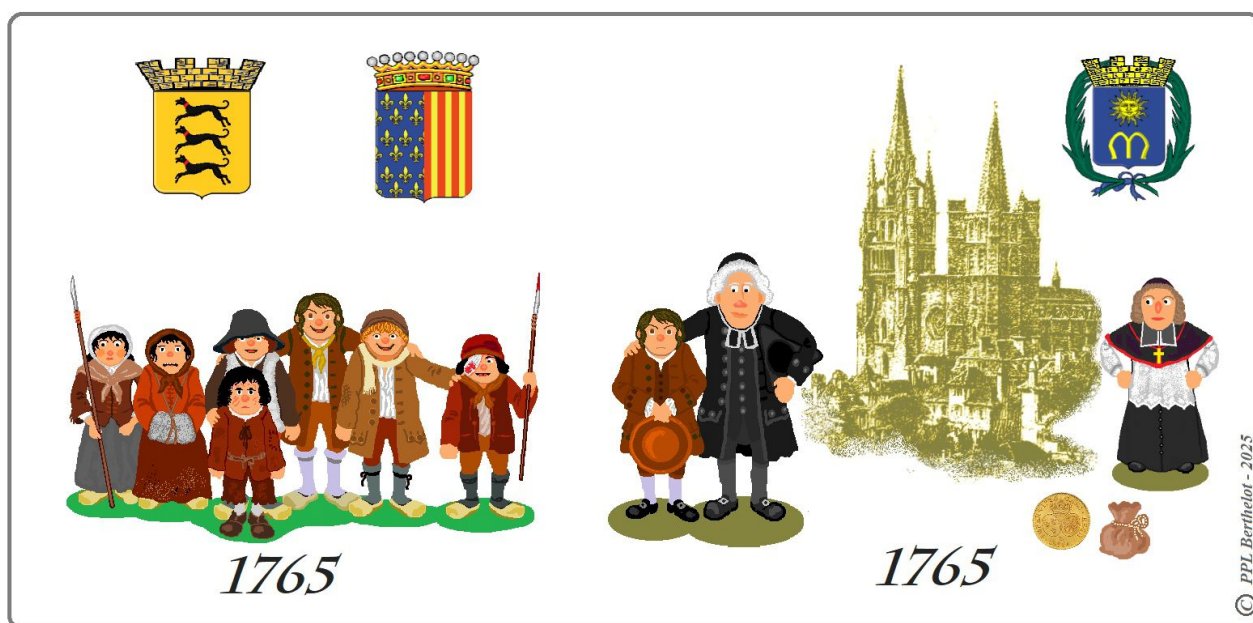


De gauche à droite :

Deux employés de la Ferme Générale du roi en Gévaudan (ancêtre de la Douane). Ils étaient placés sous la direction de Monsieur de Lupé de Tilhac, inspecteur de la Ferme Générale du Roy en Gévaudan. Ils furent répartis dans les villages et hameaux du Gévaudan afin de protéger la population des Bêtes à la fin du mois de mars 1765.

Le 28 mars de cette année là, un d'entre eux, un commis de la Ferme (un des premiers rangs de cette administration royale) tira la Bête dans la région du Malzieu (voir plus haut), mais sans parvenir à l'atteindre car elle était trop éloignée. Ils étaient principalement équipés de fusils d'infanterie modèles 1728, 1746 et 1754 à âme lisse dont la précision et la puissance limitait l'action du tir au delà de 80 mètres.

En Gévaudan, les brigades étaient principalement établies à Langogne et Marvejols.



L'histoire de Jacques Portefaix. De gauche à droite :

- Madeleine Chausse, Jeanne Gueffier, Jacques Couston, - devant lui - Jean Veyrier, puis Jacques Portefaix, Jean Pic, Joseph Panafieu. Le petit équipage des courageux enfants qui résista à la Bête sur le pré de Chanaleilles ce samedi 12 janvier 1765.
- Portefaix récompensé, en compagnie de son oncle le prieur de Bagnols se rendant à Mende rencontrer l'évêque Mgr de Choiseul qui lui offrit une bourse pour ses études.



L'histoire de Jacques Portefaix. De gauche à droite :

- Aux Écoles Chrétiennes à Montpellier sous la direction de son doctrinaire, le frère Bruno Véran de La Croix, et la rédaction de son mémoire envoyé au roi. Passage ici suggéré par le château de Fontainebleau où il rencontra le roi Louis XV et ses ministres et obtint une bourse pour la suite de ses études.
- L'École d'Artillerie à Douai sous la direction du maréchal de camp Pierre Bonaventure Willem de Bréande, commandant de l'école.
- A sa sortie il devint sergent canonnier dans le régiment d'artillerie d'Auxonne.



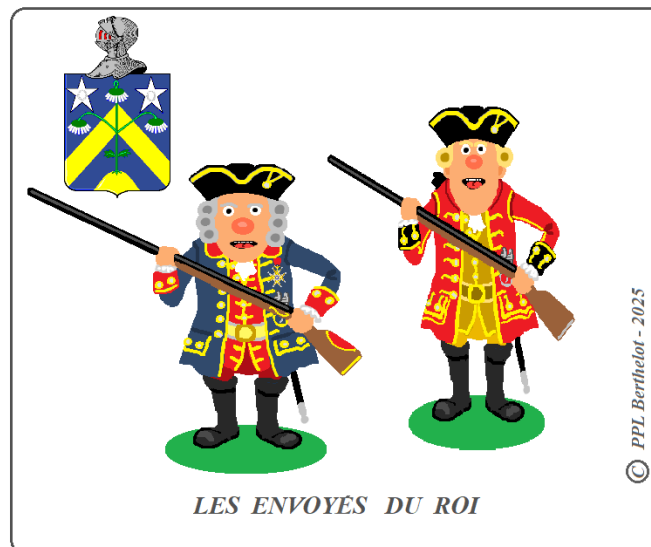
L'histoire de Jacques Portefaix. De gauche à droite :

- Sergent instructeur aux batteries à Brest.
- Port-Louis et Sarzeau pour la formation des canonniers gardes-côtes. Stationnent aux Antilles, à Port et Fort-de-France, à partir de l'escadre de l'amiral de Grasse (dernière expédition de renforts pour l'armée de Rochambeau aux Amériques).
- Sergent en troisième (adjudant) au nouveau régiment d'artillerie des colonies à Douai.



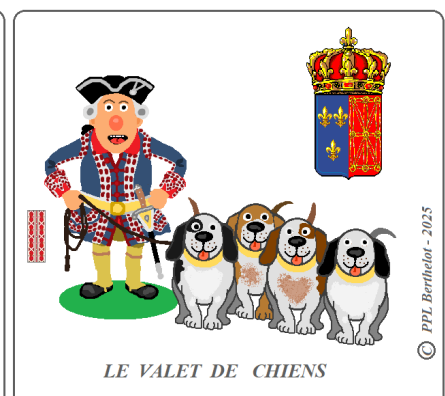
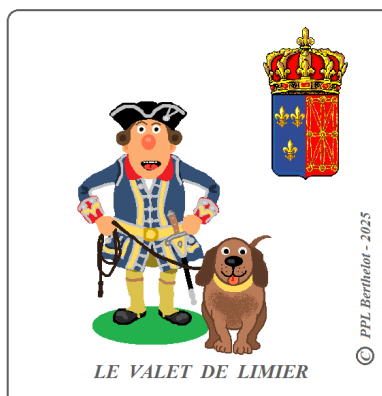
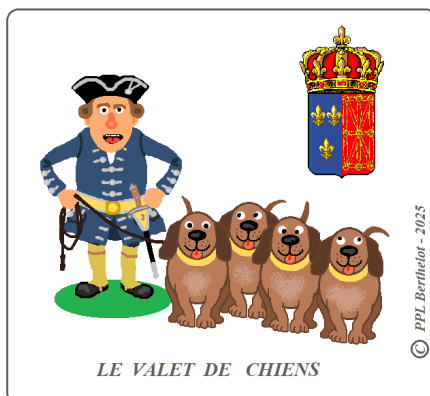
L'histoire de Jacques Portefaix. De gauche à droite :

- Portefaix en voyage de repos à Franconville-la-Garenne, à la cure de son cousin,
- le curé François Portefaix,
- secondé par son vicaire Pierre Leplanquais (futur agent du pouvoir exécutif en Vendée) où Jacques Portefaix décéda à l'âge de 32 ans le 14 août 1785, d'une cause inconnue.



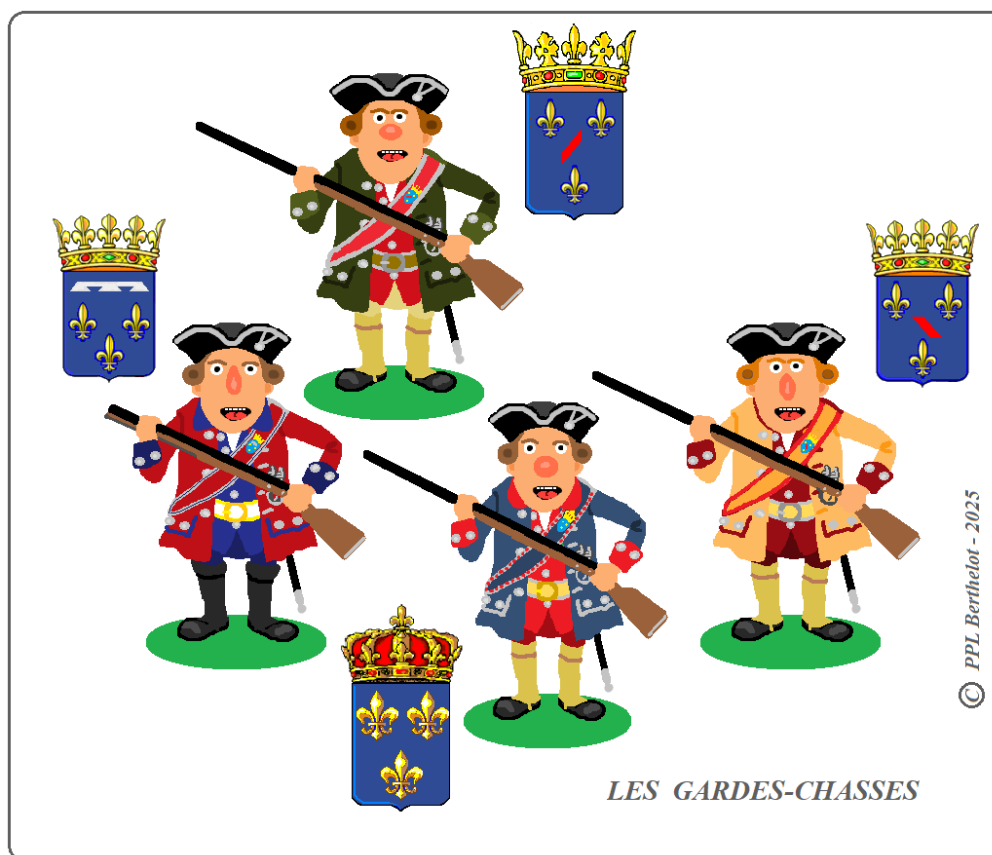
De gauche à droite :

- Le chevalier François Antoine, porte-arquebuse du roi Louis XV, sous-lieutenant en titre de sa capitainerie de Saint-Germain et lieutenant de ses chasses par commission.
- Son jeune fils cadet Robert-François-Marc Antoine de Beauterne, chevau-léger de la Garde Ordinaire du Roy.



L'équipage. De gauche à droite :

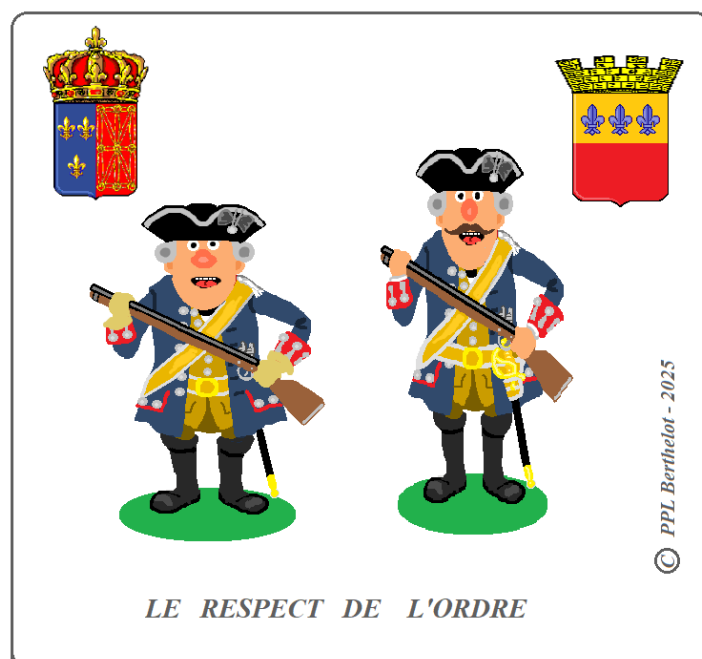
- Le valet de chien Berry avec 4 chiens à loup et une levrette non figurée (juin 1765).
- Le valet de limier Lafeuille avec un limier (juin 1765).
- Le renfort du 16 septembre 1765 avec le valet de chien Lafleur et 4 chiens pour le courre au loup (12 chiens au total dans l'envoi, dont une partie conduite par le garde-chasse à cheval Chabault de Rambouillet. (voir ci-dessous).



Les gardes-chasses de l'équipage du porte-arquebuse royal en Gévaudan.

De gauche à droite :

- Reinhard (suisse allemand et neveu de François Antoine par alliance) garde-chasse à cheval du Duc d'Orléans (avec Lacour), possiblement du domaine de Saint-Cloud. C'est ce jeune Reinhard qui tua la Bête du Bois Noir (une des bêtes du Gévaudan, pas un loup) et acheva le grand loup d'Antoine au Bois de Pommier près des Chazes.
- Lector (avec Bonnet, Lachenay et le garde à cheval Chabault dans le renfort du 16 septembre) garde des bois, forêts et chasses des domaines du Duché-Pairie de Rambouillet, au Duc de Penthièvre.
- Lecomte, garde royal des parcs, bois et chasses du domaine de Versailles (avec le garde-général, Regnault, Dumoulin et Pélissier gardes-chasses de la capitaine royale de Saint-Germain, Maréchaux de celle de Fontainebleau et Lestang pour une autre capitainerie royale - peut-être celle de la Varennes du Louvre).
- Enfin, Frigaud et Delion, gardes-chasses du Prince de Condé à la capitainerie de Chantilly, officiant aussi à la capitainerie de Halatte qui avait la double juridiction, royale et princière. Soit au total quinze gardes des bois et des chasses auquel il fallait ajouter un valet royal de service pour François Antoine et son fils.



Les cavaliers de la Maréchaussée royale provinciale (dite Maréchaussée de France) de Langeac, Arnaud et Brun, qui ont bien secondé François Antoine dans toutes ses tâches y compris la gestion des battues, l'élimination du chien dévorant les restes de cadavre humain à Pépinet, etc. C'est probablement ces cavaliers de la maréchaussée qui interpellèrent les Chastel à la Besseyre, car les gardes-chasses d'Antoine n'avaient pas ce pouvoir de police, et surtout pas en dehors de leur garde et de leur juridiction.

De gauche à droite :

- Le cavalier Jean-Baptiste-Benoit Brun de la Maréchaussée de Langeac (Généralité de Riom / Auvergne) de la Maréchaussée Royale Provinciale (dite Maréchaussée de France) fut mis au service de François Antoine en Gévaudan afin de diriger les paysans lors des battues, de faire leurs actions de polices, d'estafettes pour les courriers importants et d'escorte de transport.
- Le second personnage figure le cavalier Arnaud de la Maréchaussée de Langeac (Généralité de Riom / Auvergne).

On relevait aussi dans l'effectif, les cavaliers Livery et Andrieu. Certains avaient rang de brigadier. On retrouva en effet le brigadier Desgrignard et deux cavaliers de la Maréchaussée de Langeac au château de Besques lors de l'exposition de la dépouille de la Bête tuée par Jean Chastel le vendredi 19 juin 1767.

L'un de ces cavaliers partit ensuite escorter la dépouille de l'animal jusqu'à Clermont-Ferrand en compagnie de Gilbert (*Gibert*), le valet du Marquis d'Apchier. La Maréchaussée de Mende fut aussi concernée par l'affaire de la Bête : Le sieur Jean-Antoine Cancé, exempt de la brigade de la Maréchaussée de Mende, fut chargé d'aller arrêter le sieur Astruc - premier consul du Malzieu - sur ordre du lieutenant-général comte de Moncan, qui était le commandant

en second des troupes du roi en la Généralité de Montpellier (Languedoc) – voit plus haut.

Cette interpellation faisait suite à diverses plaintes remontées jusqu'au pouvoir royal en raison du comportement délictueux des bourgeois du Malzieu (sujets du prince de Conti) à l'encontre du capitaine Duhamel et de ses soldats (Maison de Condé alors en froid avec la Maison de Conti).

C'est le sieur François-Faure Deschabert Dulac (ancien lieutenant du régiment de Bourbon-Busset) qui occupait le poste de lieutenant de Prévôté pour la Maréchaussée Royale de Mende et son tribunal. On trouvait aussi les sieurs Jean-François Dupinet (brigadier au Malzieu après 1770), Jean Bassuège (qui passa en 1776 à Langogne) et Rome ; ils servaient tous trois dans la brigade de Mende.

On s'amusera un peu de ces auteurs qui affirment qu'il n'existait pas de Maréchaussée en Gévaudan. Lorsqu'on étudie médiocrement les archives, on ne sait rien forcément, mais on doit alors éviter d'écrire sur le sujet, de préférence.



De gauche à droite :

- Le Comte Hugues-François de Tournon-Meyres venu apporter son concours dans les chasses à François Antoine.
- Trophime Lafont, fermier, marchand de Serverette et frère du syndic de Mende, Étienne Lafont.
- Jacques Lafont, il participa aux chasses à la Bête avec son frère Trophime.
- Ensuite, le sieur du Bay, gentilhomme du Vivarais qui, avec son voisin,
- le sieur du Faure de la Garde (personnage suivant), reviendra en octobre 1765 accompagner le Comte de Tournon-Meyre lors de sa seconde expédition cynégétique afin de chasser les loups sur le secteur des Chazes en Auvergne.
- A la ligne inférieure, les sonneurs de trompes, le piqueux et les valets avec la vingtaine de chiens de l'équipage du Comte, qui s'illustra le 29 août 1765 lors de la chasse du Bois Noir où une des bêtes du Gévaudan fut abattue par le garde-chasse Reinhard. Le Comte de Tournon rentra chez lui en Vivarais avec la patte de cet animal accrochée à son lampion croyant que la Bête du Gévaudan était morte. Mais il existait plusieurs bêtes identiques en Gévaudan, qui, à l'instar de cette dernière, n'étaient pas des loups.



De gauche à droite :

Les 40 tireurs et rabatteurs de Langeac et des paroisses environnantes employés à fermer les rets et à faire les rabatteurs sans trop comprendre ce à quoi on les employait ce vendredi 20 septembre 1765 (Saint-Eustache - fête de la chasse des rois de France), jour de la chasse victorieuse du porte-arquebuse François Antoine sur son grand loup au Bois de Pommier, près de Saint-Marie des Chazes.

Le courrier des gardes-chasses, qui voulaient revenir en Gévaudan alléchés par les primes quelques temps plus tard, est très explicite à ce sujet, principalement lorsqu'il stipule que les habitants du crû ne comprenaient rien à leurs méthodes de chasses, qu'ils n'assimilaient rien de ce que faisaient François Antoine et ses hommes.

Certains avaient été employés à garder des chiens mâtins sur les côtés du couloir comme le confirme un extrait des frais de chasses à ce propos.

Mais aucun n'avait chassé ce jour là car on les avait fait venir sur place uniquement pour officier comme rabatteurs et comme bloqueurs des couloirs de fuites avec les chiens aboyeurs. Certaines recrues, originaires de la paroisse de Venteuges, avaient aussi été employées postérieurement dans les chasses d'octobre à la poursuite de la louve du loup d'Antoine et de ses louvards qu'ils avaient tirés.



- Le premier personnage à gauche incarne un premier chirurgien du roi, tel Monsieur de La Martinière qui arborait son ruban noir de l'Ordre de Saint-Michel. Avant lui, c'était Monsieur de La Peyronie (ou Lapeyronie) qui exerçait à ce rang. Ce surnom de La Peyronie (et non de La Peranie) fut donné au chirurgien de Saugues, non par dérision comme le disent les gabalobestioloques mais parce qu'il relevait du premier médecin et chirurgien du roi, comme tous les chirurgiens de France et de Navarre, et qui était - pour sa promotion - le sieur Germain Pichot de Laperonie. S'il avait acquis les droits de sa profession sous La Martinière, c'est ainsi qu'il aurait été surnommé. Cela fonctionnait comme avec les différentes promotions annuelles pour les grandes écoles, jusque de nos jours. Le savoir... c'est éviter de dire de telles bêtises. Le personnage peut de ce fait être un médecin ou un chirurgien du roi exerçant en Auvergne ou à Clermont.
- Le second personnage à sa droite est un chirurgien major des Armées.
- Juste derrière vient le sieur Jaladon, chirurgien major du régiment de Riom,
- puis son aide en uniforme du régiment de Recrues de Riom ; Jean-François d'Enneval servait dans celui d'Alençon et Joseph de Boissieu de Servières dans celui de Riom également.
- Ensuite se trouve l'aide chirurgien-major des Armées.
- Le garçon aide-chirurgien en uniforme médical.
- Après le chirurgien Boulanger.
- Son fils (autopsieurs de la Bête de Chastel à Besques), on découvre le sieur François Boulanger, chirurgien expert de la ville de Saugues qui autopsia et prépara sommairement le grand loup des Chazes au château du Besset, qui porte ici des lunettes à tempes pour y voir un peu mieux.
- Ensuite, en tenue rouge, un médecin-chef consultant de l'Armée exerçant à Riom, chef lieu de la région militaire et de justice.
- Puis Jean-Baptiste Eguillon (ou Aiguilhon) de la Mothe, Docteur en médecine de la ville de Saugues,
- Et un autre médecin civil de la ville de Marvejols (également présents à Besques en juin 1767).



La dernière chasse. De gauche à droite :

- Le valet de chiens de l'équipage de louverie du Marquis d'Apchier (commission de louverie détenue par la famille d'Apchier depuis 1579, à renouveler tous les ans sous le règne de Louis XV).
- Le jeune Marquis Jean-Joseph-Alexandre de Chateauneuf-Randon d'Apchier, maître de l'équipage (on prononçait "Marquis d'Aché" en ce temps). Le Marquis d'Apchier est ici figuré revêtu de sa livrée verte de chasse que nous signale un tableau d'époque.
- Le piqueur de la formation,
- Un autre valet de chiens ou de limier. On ne sait pas exactement combien de personnes composaient au juste cet équipage de louverie du Marquis.
- Puis, Jean Chastel, le héros de cette dernière chasse et ses fils, tombeur de cette bête à la Sogne le vendredi 19 juin 1767, jour de la Saint-Gervais & Protais
-
- Les fils Chastel : Jean-François Chastel, Jean-Pierre Chastel, Jean-Antoine Chastel.
- Ensuite, Jean Terrisse, chasseur de Mgr de la Tour d'Auvergne d'Apchier, qui retrouva la compagne décédée de la Bête quelques jours plus tard après la chasse du vendredi 19 juin 1767 où elle fut également tirée, et qui captura ses cinq loubards pour les envoyer à Mende.

À la ligne inférieure,

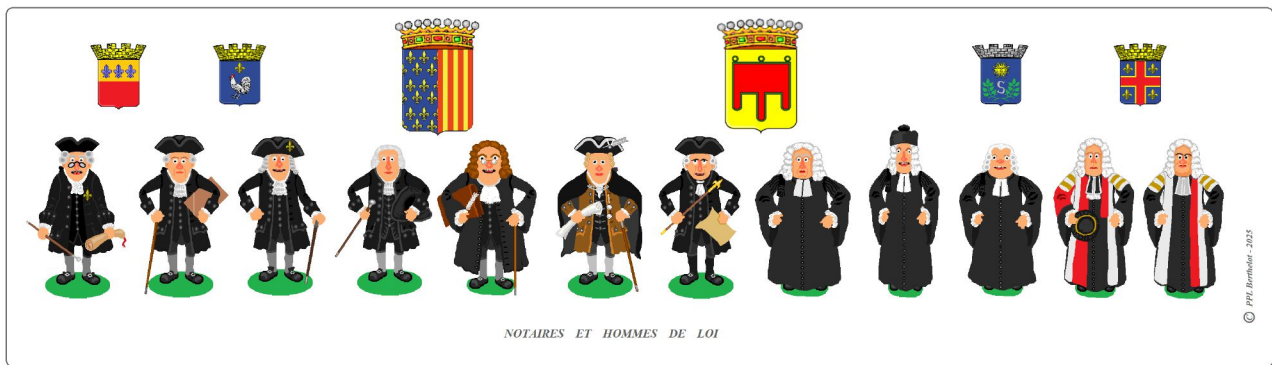
- Les rabatteurs avec leurs bâtons et leurs lanternes de chasse. Certains auteurs, tel Pourcher, sont allés jusqu'à porter le nombre de ces rabatteurs à trois cent, mais rameuter autant d'individus pour une battue puis une chasse à l'aube, tout cela en pleine nuit, à minuit, était tout bonnement impossible si ces derniers n'étaient pas antérieurement prévenus. Mais dans ce cas, il y

avait préméditation pour cette chasse victorieuse et c'est toute la crédibilité de l'histoire qui s'écroule d'elle même, impactant définitivement l'officialité de cette affaire. C'est obligatoirement pour cette raison que bien des auteurs qui souhaitent perpétuer la formule de base ont omis de leurs récits ces nombreux rabatteurs en ne conservant que les uniques douze chasseurs.

- Viennent derrière les huit derniers chasseurs qui, avec les Chastel constituaient les douze apôtres de cette partie cynégétique qui se déroula - pour sa victoire sur ce "Fléau de Dieu" (formule de l'évêque Mgr de Choiseul) qui terrassait le Gévaudan depuis l'année 1764 - le vendredi 19 juin 1767, jour de la fête des Saints Gervais et Protais, Saints Patrons de l'église paroissiale du Gévaudan grandement honorés en Gévaudan par de nombreuses églises et prieurés, de Langogne à Javols, Palhers (Saint-Gervais-et-Saint-Protais de Brugers).

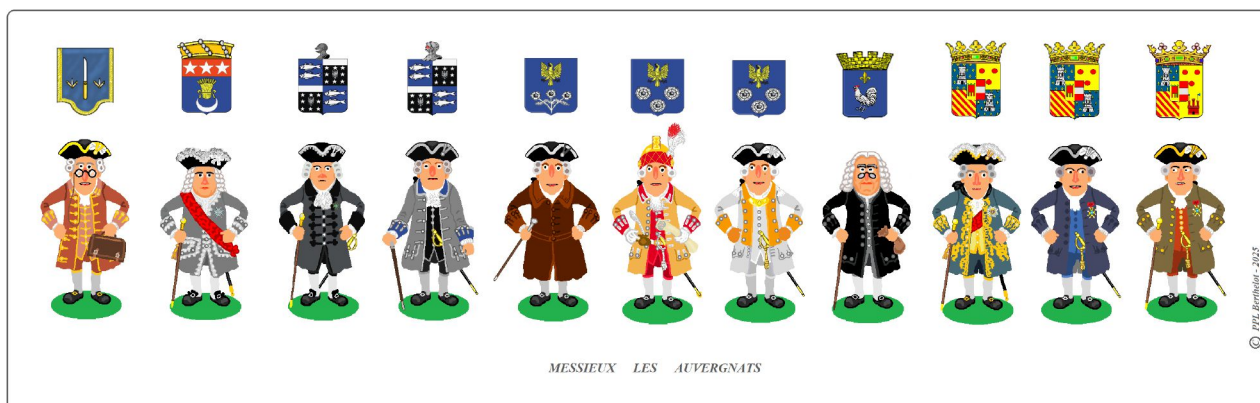
Et même par la première église de Mende ruinée et juxtaposée au petit cimetière de Saint-Gervais, sans oublier dès l'entrée à droite dans la cathédrale cette petite chapelle alvéolaire qui leur est consacrée.

Quelle aubaine toutefois !... une victoire définitive contre le mal animalement incarné un jour aussi consacré pour le Gévaudan (?), au même titre que la chasse des Chazes pour Antoine le jour même de la fête royale de la chasse en France (?), la Saint-Eustache avant Hubert !? Il y a ceux qui auront tout compris... puis les autres.



De gauche à droite,

- nous avons trois notaires royaux. Celui du milieu avec son dossier sous le bras (un rapport) pourrait très bien être le notaire royal de Langeac, Jean-Joseph-Roch-Etienne Marin, qui rédigea ce fameux rapport Marin à Besques suite à la pseudo autopsie de la Bête de Chastel, et puisque le subdélégué de Boissieu et le greffier Marie de Langeac n'étaient plus disponibles pour le faire. Ils sont surmontés de deux blasons, l'ancien et le nouveau de la ville de Langeac.
- Ensuite, nous avons un notaire de Cour,
- Puis un notaire provincial du Gévaudan à l'ancienne mode
- Suivit de son jeune clerc.
- Un huissier royal.
- Un juge auvergnat.
- Un avocat.
- Le juge de Saugues.
- Deux échevins de Riom (dont un président à mortier), chef lieu de la Cour d'appel d'Auvergne.



De gauche à droite :

- Le premier est encore le chirurgien Jaladon, en tenue civile cette fois, qui officiait à l'hôpital Hôtel Dieu (l'ancien) à Clermont. Il y deviendra le lieutenant. Au dessus de lui, est figurée la bannière des chirurgiens de Clermont à cette époque. Il autopsia et prépara chez lui à Clermont le grand loup de François Antoine pour sa présentation à Versailles.
- Ensuite, c'est effectivement Mgr de Ballainvilliers, l'Intendant d'Auvergne, qui visita le grand loup d'Antoine place d'Espagne le 23 septembre au matin à Clermont puis en son hôtel, et qui écrivit quelques notes à son sujet (la hyène),
- puis son subdélégué à Saint-Flour, Pierre-Tassy de Montluc.
- et son frère le chevalier de Montluc, qui participa aussi aux chasses à la Bête en compagnie des d'Enneval.
- Juste après lui, viennent le sieur Jean-Maurice de Boissieu du Bois Noir, subdélégué de l'Intendant d'Auvergne à Langeac,
- puis son cousin Joseph de Boissieu de Servières, qui fut capitaine recruteur au régiment des Volontaires de Clermont-Prince (chasseurs militaires de la Bête) durant la Guerre de Sept Ans et qui était capitaine (le même - figure suivante) au régiment de Recrues de Riom, où Jaladon exerçait pareillement en tant que chirurgien-major. Le fils d'Enneval, Jean-François, servait similairement comme capitaine dans un de ces régiments portant le titre de Recrues, mais qui était stationné dans sa ville d'Alençon. Il exista 33 régiments de Recrues en tout.
- Juste derrière, c'est bien l'infâme et pingre greffier Marie de la subdélégation de Langeac qui prit la déposition des Chastel, niant leur implication dans l'une des chasses hivernales à la Bête (voir Duverny de la Védrières),
- suivi du Marquis Charles Godefroy de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon,
- de son fils Godefroy-Charles-Henry qui fut membre de la peu fréquentable Loge de la Félicité du Marquis de la Garde Chambonas du Gévaudan (comme le cardinal de Bernis qui en fut le chansonnier),
- puis de Nicolas François Julie de la Tour d'Auvergne d'Apchier, qui vint visiter la bête de Chastel au château de Besques près de Charraix, et à qui on doit cette fameuse lettre d'Auvergne qui communique un rapport Marin différent de celui que l'on connaît ordinairement, car il contient un certain nombre de contradictions qui projettent un sérieux trouble sur l'authenticité de ce rapport et de cette affaire.



La bande des Rodier. De gauche à droite :

- Paul Serres.
- Le complice, Gabriel Rodier dit "Tachon" en raison de sa cicatrice sur la joue droite.
- Jean Rodier, le fils aîné et les hybrides de chiens-loups au moyen desquels ils soumettaient et dévalisaient les voyageurs.
- Pierre Rodier, son jeune frère.
- Jeanne Rodier la mère, née Biron.
- Un contrebandier du type de ceux qui avec Mandrin écumèrent le Gévaudan, y compris Langogne quelques années plus tôt, et dont certains éléments subsistants de la bande poursuivirent leur combat contre la Gabelle après la mort de leur chef.
- Un bandit de grands chemins comme il en exista en grand nombre à l'époque et qui faisaient de véritables raids sur le Gévaudan (j'en ai déjà parlé à travers une petite étude).
- Un brigand du Gévaudan parmi ceux qui avaient emprunté l'idée du capitaine Duhamel d'habiller trois de ses plus jeunes soldats en bergère afin d'accompagner les petits bergers au pré et espérer tromper ainsi la Bête pour l'éliminer au moyen de leurs carabines ou de leur redoutables sabres. Ces malandrins en avaient fait de même pour espérer tromper la vigilance des voyageurs afin de mieux les dévaliser. Duhamel fut contraint d'envoyer ses soldats effectuer une action de police, un peu comme celle qu'ils devaient réaliser sous le commandement du colonel des montagnes, le gouverneur La Coste de Pradelles, pour neutraliser des bandits.
- Une fois capturés, ils furent conduits sous bonne escorte des soldats de Clermont-Prince aux prisons d'Aigues-Passes à Mende (il s'agit ici d'une jeune maladarin fort éprouvé par sa capture et son avenir - voir sa barbe juvénile).

Les jugements avaient lieu sous l'égide de François-Faure Deschabert Dulac lieutenant de Prévôté de la Maréchaussée Royale de Mende et de sa région jusqu'en Vivarais, car le Prévôt devait contrôler l'efficacité de plusieurs brigades réparties sur la province dont il avait la charge (voir la vignette sur la Maréchaussée).

À Mende, il était secondé par l'exempt Jean-Antoine Cancé, le brigadier Jean-François Dupinet, Jean Bassuège et Rome. C'est l'exempt Jean-Antoine Cancé qui fut chargé d'aller arrêter les notables révoltés du Malzieu (dont le Consul Astruc) et de les conduire aux prisons de Mende sur ordre du roi. C'est aussi le sieur François-Faure Deschabert Dulac lieutenant de Prévôté de la Maréchaussée Royale de Mende, qui présida au jugement des Rodier.

Le Blason des Apchier que nous avons fait figurer volontairement orné d'un flou, signale un lien douloureux entre les Rodier et les Apchier, que peu de personnes connaissent... cela et tellement d'autres secrets sur le Gévaudan, que parfois même ceux qui y vivent ignorent totalement.



De gauche à droite :

- Le Prince Louis-François de Bourbon-Conti.

L'absence de mention du Prince de Conti dans l'affaire de la Bête, en dehors de Pourcher qui y fait allusion à travers la réflexion de Étienne Lafont à propos de la rébellion des gens du Malzieu, est plus que suspecte. ON ne veut pas parler de ses pouvoirs en Gévaudan en tant que Duc de Mercœur, alors qu'au Malzieu cette réalité est clairement affichée sur les murs de la cité comme je l'avais démontré il y a un certain nombre d'année pour recadrer les propos délirants et incultes d'un personnage de l'équipe des gabalobestiologues. Soit il est ignorant de l'Histoire de sa région, soit il cachait volontairement cela pour que les passionnés de l'affaire ne l'apprennent pas. Il en était de même au niveau du lien entre l'Ordre de Malte, dont Conti était le Grand Maître pour la France (Grand Prieur), et Paulhac qui était toujours sous le contrôle de l'Ordre (donc de Conti) Comme Palhers et Gap-Francès au temps de la Bête comme le confirme au moins une archive relevée aux A-D de Mende et que j'ai diffusée à plusieurs reprises.

Ce qui est certain, c'est que Louis-François avait, comme François Antoine et Duhamel avant lui, un grand pouvoir d'action et des ordres adaptés pour s'en servir et obtenir des résultats. On ne peut qu'être amusé lorsqu'on entend un certain professeur de notoriété affirmer que l'affaire de la Bête ne comptait pas

pour le roi Louis XV, qui avait d'autres affaires bien plus importantes à traiter, comme celle avec les jésuites ?

Ce ne sont pas les jésuites et leur expulsion qui lui ont causé le plus de problèmes majeurs, mais bien l'adoration des jansénistes qui lui était imposée par Choiseul et la Pompadour et qui lui ont octroyé bien des soucis dès le début de son règne, comme, entre autre, avec l'affaire du Diacre Paris et les convulsionnaires du cimetière Saint-Médard, qu'il fut obligé de fermer et de faire garder jour et nuit, et tous ceux qu'il a du traquer et faire finalement jeter à la Bastille, comme le directeur de Sainte-Barbe, ami de Bernis, et j'en passe et des meilleurs.

Bien d'autres protégés de Conti lui ont échappé, s'étant réfugiés au Temple de Paris dont le Prince était deux fois le Grand Maître. La plupart des églises étaient jansénistes dans la Capitale, c'est à dire excommuniées par Rome et le Pape depuis la bulle Unigenitus de 1713 ! Quel royaume !! Mais dans les milieux scolaires - pour les raisons que nous devinons - on continue forcément à vous dire le plus grand bien des jansénistes tout comme de l'immonde lézard de Voltaire, puisque les moutons sont bien ignorants et facile à mener en bateau.

Mais en revenant sur ce qui concerne la juste implication du roi Louis XV qui n'était soit disant pas tourmenté par les méfaits de la Bête (?), alors que les journaux du monde entier se moquaient de lui, de ce roi veneur par excellence impuissant à neutraliser une simple bête, on ne peut qu'éclater de rire en entendant de telles sottises, surtout lorsqu'on connaît le "mic mac" dont il a été l'instigateur pour que sa personne n'apparaisse pas encore directement dans sa discrète demande à faire venir les d'Enneval en Gévaudan pour régler cette affaire. Quelle misère intellectuelle chez bien des naïfs qui ne remarquent rien et adulent ceux qui ont tout intérêt à leur dissimuler l'essentiel.

- Le second personnage est le consul Astruc du Malzieu.
- le troisième, le fermier du prince de Conti, le sieur Brun (ou Lebrun parfois), tous deux impliqués dans la rébellion des gens du Malzieu et de Saint-Chély, ensuite arrêtés et conduits en prison à Mende sur ordre du roi.
- Le quatrième est le Comte d'Eu, gouverneur du Languedoc et gestionnaire des chasses à la Bête, qui coupa l'herbe sous le pied à Duhamel lorsqu'il était en passe de réussir à neutraliser la Bête. Le Comte de Clermont était du côté du roi malgré sa pseudo disgrâce depuis Créfeld (donc pas présent ici).
- Puis Le Prince de Beauvau (un proche de Conti)
- et le Comte de Moncan, qui appliquaient les ordres du Comte d'Eu.
- Juste derrière, le Marquis de Morangiès, et le Comte de Morangiès, les disgraciés des caprices du roi,
- Le Comte et le Marquis d'Apchier tardivement concernés pour la façade,
- Le Marquis de Peyre, l'éternel absent qui déléguait la gestion de ses biens à
- l'abbé Béraud.

À la seconde ligne inférieure se trouvent,

- le Syndic Lafont, embourbé dans son étrange gestion,
- Mgr l'évêque de Mende qui survécut de peu à la Bête,

- puis les Saint Priest, père et fils. C'est le fils qui gérait en principe l'affaire de la Bête, son père lui ayant délégué ses fonctions dès 1764,
- A la suite, l'intendant d'Auvergne, Mgr de Ballainvilliers, qui bien que jeune ne survécut pas non plus très longtemps à la mort de la Bête,
- Suivit de ses subdélégués, de Montluc à Saint-Flour, de Boissieu à Langeac avec son greffier "Madoff" Marie,
- Et enfin le notaire Marin, rédacteur du rapport bestial portant son nom.

À la dernière ligne en dessous.

- François-Michel-Hyacinthe Denis d'Allemagne qui avait l'usufruit au château du Besset (nourri, entretenu et habillé en résidence au château). S'il était là, présent en ce lieu, il écoutait derrière les murs du Besset car curieusement on en parle pas, uniquement du régisseur garde-chasse. Était-il déjà décédé ? Les deux autres frères étaient ecclésiastiques et ne résidaient pas au Besset. Les trois aînés étant sans doute disparus à cette date car bien plus âgés, puisque nés à la fin du Grand Siècle pour deux d'entre eux, et au tout début du XVIIIe siècle pour le troisième. La sœur survivante de la fratrie, Catherine, était avec son mari de Sagnard de Sasselange de la Fressange au château de Craponne-sur-Arzon. Curieuse famille des Denis du Besset qui était déjà signalée comme manipulant le poison dès la période du tribunal des Grands Jours du Languedoc sous le règne du Roi Soleil. Un réseau d'empoisonneurs fut d'ailleurs démantelé à Clermont au cours de l'affaire des Poisons. Ce pernicieux poison corrosif du Languedoc qui fit bien des victimes et pour lequel la faculté de médecine de Montpellier trouva un antidote sous le règne de Louis XVI. Il faut lire Raymond Francis Dubois pour découvrir le pot-aux-roses à ce sujet, voire lire mon étude en PDF intitulée "les suspects",
- Ensuite, Le Marquis François Hyacinthe de Las Cases, commandant de la milice d'Albi, seigneur justicier du Tarn, du Lavarat cathare, de Sorèze et commandeur du Burzet, haut fief catholique du Vivarais alors propriété des Comtes de Peyre, de longue date et rattaché au diocèse de Mende. Il servait ainsi le Marquis de Peyre. Il devait quitter subitement la région au cours de l'été 1765. Ce sont les descendants de ce commandant de la milice d'Albi qui sont de nos jours et depuis le XIXe siècle les propriétaires du château de la Baume en Gévaudan,
- Jean-Pierre Chastel, le frère de Jean, devenu renégat en fuite en raison de l'assassinat de son neveu Joseph Pascal. Il fut condamné à la peine capitale par contumace. A l'époque où la Bête sévissait en Gévaudan, il était revenu au pays apparemment exempté de toute condamnation. Selon Roger Lagrave, il était revenu pour se venger et n'était autre le meneur de la Bête. Les Chastel étant incarcérés à la prison de Saugues suite à l'altercation avec les gardes-chasses de l'équipage du porte-arquebuse royal, ils ne pouvaient être les meneurs de la Bête qui continuait ses mortelles pérégrinations durant ce temps,
- Les quatre Chastel.

Nous espérons par là-même qu'à l'avenir cela puisse être utile et servir à éclairer au niveau conceptuel graphique les personnes et les différents créateurs qui font des vidéos, des bds, des livres illustrés, des reconstitutions ou des représentations à fond historique, voire des films, documentaires, du cinéma ou de la télé.

Car si cette réalité du temps est ici figurée d'une manière un peu humoristique, cela n'enlève absolument rien à l'authenticité des différentes vêtues illustrées dans ce document.

L'audiovisuel et l'illustration de livres nous ayant particulièrement gâtés dans le mauvais sens du terme à ce sujet, et principalement les costumiers du cinéma noyés dans les flonflons et les éternels et systématiques vêtements de cuir noir pour figurer "les méchants", ou toutes les autres conceptions totalement décalées et historiquement inexactes, nous ne pouvons qu'espérer entrevoir dans un proche futur bien des améliorations au niveau de leur travail.

PPL Berthelot

Décembre 2025

